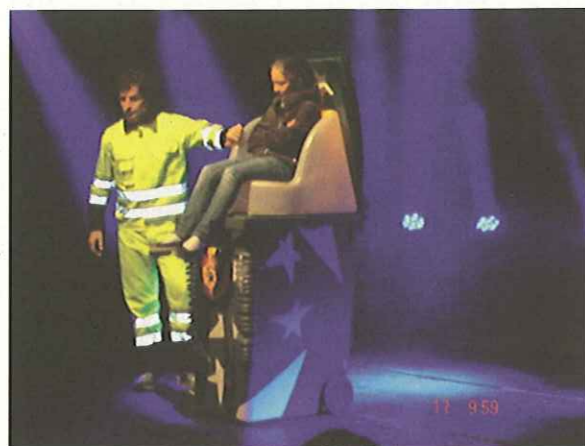


# LE CHAPITEAU VERT BIENVENUE DANS MA POUBELLE



Avec ce spectacle interactif, les enfants ont pu découvrir des solutions simples pour réduire la quantité de déchets et les bons gestes de tri sélectif dans une ambiance de chansons, contes, sketches et jeux.

Rires et joies ont donc été au rendez-vous



La Communauté de communes remercie vivement les intervenants du chapiteau vert ainsi que tous les enseignants qui ont participé à ce spectacle.

Nous souhaitons une longue et bonne route au chapiteau vert.

*Des questions, des doutes, sur le tri sélectif*

Contactez le service environnement

tél : 03.23.55.36.74 / fax : 03.23.55.98.98 / Courriel : contact@ccpva.fr

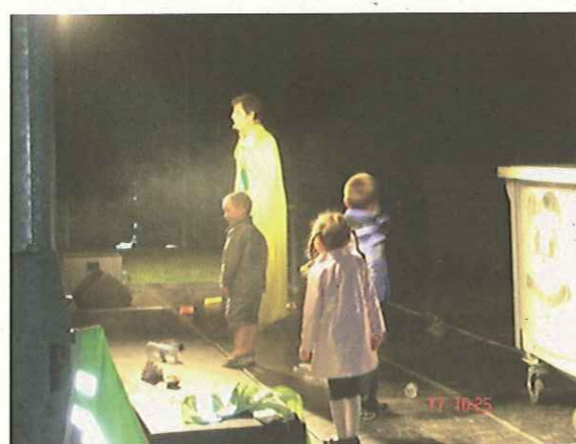
N'oubliez pas notre site internet : [www.pays-vallee-aisne.fr](http://www.pays-vallee-aisne.fr) 2 /4 Rue Saint Christophe 02290 VIC SUR AISNE

Du 16 au 20 mai 2011, environ 800 enfants du territoire ont assisté au spectacle « bienvenue dans ma poubelle »

Ce spectacle s'est déroulé sur la commune d'Attichy en collaboration avec la communauté de communes du canton d'Attichy.



Chaque élève est reparti avec un livret éducatif permettant un travail en classe. Cet évènement vient renforcer les actions de sensibilisation mises en place par la collectivité



Copyright : Pierre Desgrieux photothèque Eco-emballages

Impression sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.



# L'ECOTRI



## LE JOURNAL D'INFORMATION DU TRI SELECTIF

AMBLÉNY, AUDIGNICOURT, BERNY RIVIERE, BIEUXY, COEUVRES ET VALSERY, CUTRY, DOMMIERS, EPAGNY, FONTENOY, LAVERGINE, MONTIGNY-LENGRAIN, MORSAIN, MORTEFONTAINE, NOUVRON-VINGRE, PERNANT, RESSONS LE LONG, SACONIN ET BREUIL, SAINT BANDRY, SAINT-CHRISTOPHE A BERRY, SAINT-PIERRE-AIGLE, TARTIERS, VASSENS, VEZAPONIN, VIC-SUR-AISNE

N°11

2 EME SEMESTRE 2011

Le mot du Vice-Président,

Acheter malin :

- C'est choisir des produits sans sur-emballage
- C'est obliger les commerçants à reprendre vos anciens électroménagers
- C'est produire moins de déchets en compostant.

C'est bon pour la nature et aussi pour votre porte-monnaie.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Vice-président  
Bernard DE RE

Le mot du Président,

Le nouveau système de tri sélectif est maintenant rentré dans nos habitudes de vie. Les tonnages collectés des produits recyclables sont de plus en plus importants. Toutefois, prenons garde à ce que nous mettons à l'intérieur des bacs de tri sélectif : quantité ne veut pas dire qualité. Restons vigilants et prenons le temps de consulter les consignes de tri sélectif. Dans le cadre des travaux du Grenelle de l'environnement, les territoires se doivent de mettre en place un programme de prévention qui vise à réduire la production des déchets. C'est pourquoi, plusieurs actions seront mises en place sur le territoire au cours de l'année 2012.

Vous trouverez dans ce numéro d'autres informations

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Président  
Jean-Pascal BERSON

## SOMMAIRE

Le mot du Président et du Vice-Président.....	P.1
Un rappel : .....	P.2
Les infos : .....	P.3
Manifestation pour le tri sélectif:.....	P.4



## JE METS MES EMBALLAGES RECYCLABLES EN VRAC DANS LES BACS DE TRI SELECTIF

**! PAS DANS UN SAC**

### LES BONS GESTES DE TRI SELECTIF

Dans le bac LES EMBALLAGES RECYCLABLES PLASTIQUES-METAUX  
et LES PAPIERS, JOURNAUX, CARTONNETTES



Dans le bac LES EMBALLAGES RECYCLABLES EN VERRE



sans bouchon ni couvercle

### JE METS DANS LES ORDURES MENAGERES

Les barquettes de beurre, de crème fraîche, les pots de yaourt,  
les sacs en plastique.

les pots et les barquettes de fleurs en plastique

Les barquettes en plastique (gâteaux, glaces, légumes, sandwiches etc...)

Les sur-emballages (films en plastique des packs d'eau, etc...)

Les barquettes en polystyrène (viandes etc...)

Les sachets (chips, salades, cafés, bonbons, produits surgelés etc...)

Le papier aluminium

Les enveloppes marrons (kraft), les mouchoirs jetables,  
les feuilles essuie-tout,

Les papiers et les cartons souillés et mouillés.

Le papier cadeau

Les lingettes

Les objets en faïence, en porcelaine, le cristal,  
la vaisselle en verre.

Les bouchons des bouteilles en verre

Les couvercles des pots en verre

# INFOS

## LES DECHETS DE SOINS A RISQUES INFECTIEUX

Les personnes résidents sur le territoire de la CCPVA et étant en auto-traitement (diabétiques, etc...) peuvent retirer gratuitement une boîte (2 litres) dans les pharmacies afin d'éliminer ces déchets en toute sécurité.

Cette boîte peut accueillir :

Les seringues, les aiguilles, les lancettes, les cotons, etc...

Cette boîte **pleine**, est à rapporter à la déchetterie d'Ambleny **uniquement**

Ne pas la présenter à la collecte au porte à porte

**Les objets piquants ne doivent en aucun cas être déposés dans les bacs de tri sélectif**

Les pharmacies participantes :

**PHARMACIE DU DONJON**  
12 Place du Général de Gaulle  
02290 VIC SUR AISNE

**PHARMACIE LATARGET**  
5 Rue Dantale  
02290 AMBLENY

Une notice explicative est donnée avec cette boîte

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler le service environnement au  
03.23.55.36.74

Service réservé uniquement aux particuliers en auto-traitement



## AGIR AU QUOTIDIEN POUR LA PLANÈTE

Et si vous deveniez guide composteur ?



Le compostage permet de valoriser naturellement les déchets biodégradables de cuisine et de jardin. Les guides composteurs sont des bénévoles, spécialement formés, qui encouragent leurs voisins et connaissances à cette pratique et participent ainsi à la réduction des déchets.

Un peu de temps libre, l'envie de s'engager pour la protection de l'environnement...

Pour devenir guide composteur, c'est simple :

- Vous contactez la chargée de mission « Prévention des Déchets » du Conseil général de l'Aisne, Thomas QUADRI au 03 23 24 86 96 ou par mail à [tquadri@cg02.fr](mailto:tquadri@cg02.fr)

- Vous participez à la session de formation gratuite de 3 jours organisée par le Conseil général de l'Aisne par secteur géographique et complétez ainsi vos connaissances techniques et pratiques sur le compostage

- Vous faites partie du réseau des Guides Composteurs !

- Vos coordonnées seront diffusées afin que vous puissiez être contacté par d'autres habitants pour les encourager et les aider à démarrer un compost ou leur donner des conseils techniques...

A ce jour, près de 50 guides composteurs ont été formés dans l'Aisne : rejoignez-les !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Communauté de communes au 03.23.55.36.74.